Assemblée communale ordinaire

Lundi 24 janvier 2022, à 20h15
Halle polyvalente, Fontenais

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2021
2. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales ainsi que le budget 2022
3. Informations communales
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.fontenais.ch Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le budget peut être consulté auprès de la recette communale, à l'administration ou sur le site internet www.fontenais.ch

Conseil communal

(Voir les explications au verso)

Fontenais, janvier 2022

Un budget 2022 marqué par l'austérité

Le budget 2022 de la commune de Fontenais est une fois encore marqué par les efforts d'économie dans tous les secteurs. Il présente un déficit de CHF 156 412, comparable au budget de l'année 2021. Ce résultat n'est toutefois possible que grâce au prélèvement de CHF 150 000 sur la réserve de politique budgétaire. Notre capacité d'autofinancement (remboursement de la dette) se monte à près de CHF 300 000. Aux yeux du Conseil communal, dans la perspective d'un rétablissement de la situation financière à moyen terme et compte tenu des investissements consentis pour l'assainissement des réseaux d'eau et d'éclairage, cela reste toutefois insatisfaisant. Les ressources provenant de la péréquation financière entre communes sont en effet en diminution d'environ CHF 270 000 par rapport aux années précédentes. La déficit chronique de certains postes comme l'unité d'accueil pour la petites enfance (CHF 92 500) ou le triage forestier (CHF 47 000) continuent de préoccuper le Conseil communal. Malgré cette situation difficile, la commune engagera cette année CHF 75 000 pour la remise en état de chemins forestiers. Repousser ces dépenses ne ferait qu'augmenter les coûts d'entretien plus tard.

Comptes	Libellés	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
90	**Clôture du compte de résultats**	**-105 032.00**	**-100 435.00**	**79 042.83**
900	Compte général	-156 412.00	-152 185.00	40 793.43
901	Clôture des financements spéciaux	51 380.00	51 750.00	38 249.40
400	Impôts directs, personnes physiques	4 120 190.00	3 907 775.00	4 231 081.10
401	Impôts directs, personnes morales	248 160.00	246 500.00	333 389.45
4021	Impôts fonciers	345 500.00	311 000.00	310 651.50
5 ./. 6	Investissements nets	-	-	281.60

489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	150 000.00
		Autofinancement (Cash flow)	**296 288.00**